

Politique relative au devoir de diligence

1. Objectif

Le devoir de diligence est avant tout une responsabilité de tous les jours, partagée par l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise. Il fait partie intégrante de ses activités. Il repose sur un engagement constant à agir de façon éthique, à rester vigilants tout au long de la chaîne d'approvisionnement et à prévenir les risques. Dans ce cadre, cette politique définit les engagements de l'entreprise GT Cadrans pour appliquer un devoir de diligence responsable sur ses chaînes d'approvisionnement en or, diamants et pierres de couleur. Elle a pour objectif de prévenir les atteintes aux droits de l'homme, le financement de conflits, le blanchiment d'argent et les dommages à l'environnement, en s'appuyant sur les principes du Code des Pratiques du RJC et le Guide de l'OCDE.

2. Engagements

L'entreprise GT Cadrans s'engage à :

- Mettre en œuvre un système de gestion du devoir de diligence fondé sur les 5 étapes du Guide OCDE, incluant l'identification et l'évaluation des risques, les actions d'atténuation, le suivi et la communication.
- Refuser toute source de matériaux qui pourrait contribuer au financement de groupes armés ou à des violations des droits humains.
- Travailler uniquement avec des fournisseurs engagés dans une approche responsable et traçable de leur chaîne d'approvisionnement.
- Maintenir la traçabilité des matériaux d'origine tout au long de la chaîne logistique.
- Sensibiliser les employés concernés sur les exigences du RJC et du devoir de diligence.

3. Champ d'application

Cette politique s'applique à l'entreprise elle-même, ainsi qu'à ses partenaires commerciaux, fournisseurs et sous-traitants engagés dans la chaîne d'approvisionnement des matériaux précieux.

N° PO21B002

Auteur(s) : M. BONNET

Date : 20/08/2025

Révision : 2.0

4. Identification et évaluation des risques

L'entreprise GT Cadrans effectuera des évaluations régulières des risques associés à ses fournisseurs et matières premières, en tenant compte des risques géographiques, sociaux, politiques et environnementaux.

5. Mesures d'atténuation

En cas de détection de risques élevés, l'entreprise GT Cadrans s'engage à :

- Travailler avec le fournisseur concerné pour mettre en œuvre un plan d'atténuation.
- Suspendre ou rompre les relations commerciales si les risques ne peuvent être maîtrisés.

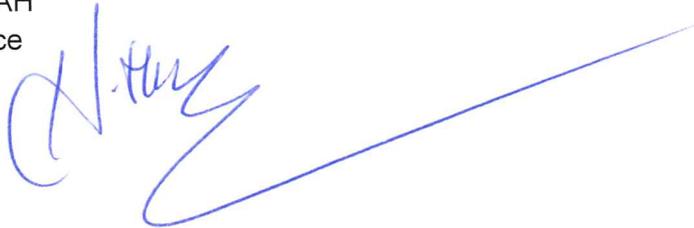
6. Communication et transparence

L'entreprise GT Cadrans s'engage à assurer une communication claire, régulière et transparente sur la mise en œuvre de son devoir de diligence. Cette transparence permet d'informer les parties prenantes sur les actions, avancées et risques, dans un esprit de confiance et de responsabilité.

Par cette politique de devoir de diligence, l'entreprise GT Cadrans réaffirme son engagement à préserver l'éthique, l'excellence et la transparence qui fondent la confiance de ses clients et partenaires. Dans un secteur où la traçabilité, le respect des droits humains et la préservation de l'environnement sont essentiels, elle veille au respect des standards internationaux à chaque étape de ses activités, dans une démarche d'exemplarité propre à l'horlogerie et joaillerie de prestige, au service d'une création responsable et durable.

Lonay, Suisse, le 20 août 2025

Mad. Nahid MIAN SHAH
Présidente et fondatrice



Politique relative au devoir de diligence

1. Objectif

Le devoir de diligence est avant tout une responsabilité de tous les jours, partagée par l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise. Il fait partie intégrante de ses activités. Il repose sur un engagement constant à agir de façon éthique, à rester vigilants tout au long de la chaîne d'approvisionnement et à prévenir les risques. Dans ce cadre, cette politique définit les engagements de l'entreprise GT Applications pour appliquer un devoir de diligence responsable sur ses chaînes d'approvisionnement en or, diamants et pierres de couleur. Elle a pour objectif de prévenir les atteintes aux droits de l'homme, le financement de conflits, le blanchiment d'argent et les dommages à l'environnement, en s'appuyant sur les principes du Code des Pratiques du RJC et le Guide de l'OCDE.

2. Engagements

L'entreprise GT Applications s'engage à :

- Mettre en œuvre un système de gestion du devoir de diligence fondé sur les 5 étapes du Guide OCDE, incluant l'identification et l'évaluation des risques, les actions d'atténuation, le suivi et la communication.
- Refuser toute source de matériaux qui pourrait contribuer au financement de groupes armés ou à des violations des droits humains.
- Travailler uniquement avec des fournisseurs engagés dans une approche responsable et traçable de leur chaîne d'approvisionnement.
- Maintenir la traçabilité des matériaux d'origine tout au long de la chaîne logistique.
- Sensibiliser les employés concernés sur les exigences du RJC et du devoir de diligence.

3. Champ d'application

Cette politique s'applique à l'entreprise elle-même, ainsi qu'à ses partenaires commerciaux, fournisseurs et sous-traitants engagés dans la chaîne d'approvisionnement des matériaux précieux.

N° PO21B002

Auteur(s) : M. BONNET

Date : 20/08/2025

Révision : 2.0

4. Identification et évaluation des risques

L'entreprise GT Applications effectuera des évaluations régulières des risques associés à ses fournisseurs et matières premières, en tenant compte des risques géographiques, sociaux, politiques et environnementaux.

5. Mesures d'atténuation

En cas de détection de risques élevés, l'entreprise GT Applications s'engage à :

- Travailler avec le fournisseur concerné pour mettre en œuvre un plan d'atténuation.
- Suspendre ou rompre les relations commerciales si les risques ne peuvent être maîtrisés.

6. Communication et transparence

L'entreprise GT Applications s'engage à assurer une communication claire, régulière et transparente sur la mise en œuvre de son devoir de diligence. Cette transparence permet d'informer les parties prenantes sur les actions, avancées et risques, dans un esprit de confiance et de responsabilité.

Par cette politique de devoir de diligence, l'entreprise GT Applications réaffirme son engagement à préserver l'éthique, l'excellence et la transparence qui fondent la confiance de ses clients et partenaires. Dans un secteur où la traçabilité, le respect des droits humains et la préservation de l'environnement sont essentiels, elle veille au respect des standards internationaux à chaque étape de ses activités, dans une démarche d'exemplarité propre à l'horlogerie et joaillerie de prestige, au service d'une création responsable et durable.

Lonay, Suisse, le 20 août 2025

Mad. Nahid MIAN SHAH
Présidente et fondatrice



Politique relative au devoir de diligence

1. Objectif

Le devoir de diligence est avant tout une responsabilité de tous les jours, partagée par l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise. Il fait partie intégrante de ses activités. Il repose sur un engagement constant à agir de façon éthique, à rester vigilants tout au long de la chaîne d'approvisionnement et à prévenir les risques. Dans ce cadre, cette politique définit les engagements de l'entreprise Gemmes-Tech pour appliquer un devoir de diligence responsable sur ses chaînes d'approvisionnement en or, diamants et pierres de couleur. Elle a pour objectif de prévenir les atteintes aux droits de l'homme, le financement de conflits, le blanchiment d'argent et les dommages à l'environnement, en s'appuyant sur les principes du Code des Pratiques du RJC et le Guide de l'OCDE.

2. Engagements

L'entreprise Gemmes-Tech s'engage à :

- Mettre en œuvre un système de gestion du devoir de diligence fondé sur les 5 étapes du Guide OCDE, incluant l'identification et l'évaluation des risques, les actions d'atténuation, le suivi et la communication.
- Refuser toute source de matériaux qui pourrait contribuer au financement de groupes armés ou à des violations des droits humains.
- Travailler uniquement avec des fournisseurs engagés dans une approche responsable et traçable de leur chaîne d'approvisionnement.
- Maintenir la traçabilité des matériaux d'origine tout au long de la chaîne logistique.
- Sensibiliser les employés concernés sur les exigences du RJC et du devoir de diligence.

3. Champ d'application

Cette politique s'applique à l'entreprise elle-même, ainsi qu'à ses partenaires commerciaux, fournisseurs et sous-traitants engagés dans la chaîne d'approvisionnement des matériaux précieux.

N° PO21B002

Auteur(s) : M. BONNET

Date : 20/08/2025

Révision : 2.0

4. Identification et évaluation des risques

L'entreprise Gemmes-Tech effectuera des évaluations régulières des risques associés à ses fournisseurs et matières premières, en tenant compte des risques géographiques, sociaux, politiques et environnementaux.

5. Mesures d'atténuation

En cas de détection de risques élevés, l'entreprise Gemmes-Tech s'engage à :

- Travailler avec le fournisseur concerné pour mettre en œuvre un plan d'atténuation.
- Suspendre ou rompre les relations commerciales si les risques ne peuvent être maîtrisés.

6. Communication et transparence

L'entreprise Gemmes-Tech s'engage à assurer une communication claire, régulière et transparente sur la mise en œuvre de son devoir de diligence. Cette transparence permet d'informer les parties prenantes sur les actions, avancées et risques, dans un esprit de confiance et de responsabilité.

Par cette politique de devoir de diligence, l'entreprise Gemmes-Tech réaffirme son engagement à préserver l'éthique, l'excellence et la transparence qui fondent la confiance de ses clients et partenaires. Dans un secteur où la traçabilité, le respect des droits humains et la préservation de l'environnement sont essentiels, elle veille au respect des standards internationaux à chaque étape de ses activités, dans une démarche d'exemplarité propre à l'horlogerie et joaillerie de prestige, au service d'une création responsable et durable.

Lonay, Suisse, le 20 août 2025

Mad. Nahid MIAN SHAH
Présidente et fondatrice

